

RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Conseil d'établissement



École **Saint-Émile**

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l’établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l’infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d’un conseil d’établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

Ce fut pour moi un immense plaisir de contribuer comme présidente au conseil d'établissement de l'école Saint-Émile. Cette année, nous avons eu la chance d'avoir des membres du CÉ engagés dans la mission scolaire et qui ont su démontrer une bienveillance face à l'équipe école, ainsi qu'une vision pour la suite des choses.

Le travail et la rigueur de la direction ont permis aux membres du CÉ de demeurer informés, impliqués et motivés à agir pour le mieux des enfants de l'école, et ce, tout au long de l'année scolaire.

Chaque membre (titulaire ou substitut) a démontré une neutralité, une bonne foi, un désir de réfléchir et de soutenir l'école dans ses projets et ses demandes. Leur disponibilité a permis à l'équipe école de demeurer proactive dans ses activités et les différentes situations rencontrées durant l'année.

En somme, je pense qu'à l'image du CÉ, l'année scolaire fût remplie de beaux moments, d'avancées pour l'école et de reconnaissance pour tous.

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus	7
Annexes	9

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Pamela Quezada-Escobar	Parent- Présidente (mandat 2 ans se terminant 2024)
Patrick Lemay	Parent- Vice-président (mandat 2 ans se terminant 2024)
Cécile Raymond	Parent- Secrétaire (mandat 2 ans se terminant 2025)
Paule Jacob	Parent- membre (mandat 2 ans se terminant 2025)
Mylène Thérout	Parent- membre (mandat 2 ans se terminant 2025)
Claude Lapointe	Personnel scolaire/enseignant titulaire 1 ^{er} cycle
Debby Beaulieu	Personnel scolaire/enseignante titulaire 1 ^{er} cycle
Pierre Dansereau	Personnel scolaire/orthopédagogue
Roxane Gauthier	Personnel scolaire/technicienne du SDG
Marie-Pierre Lafortune	Parent- présidente OPP- membre substitut
Texel Lopez	Parent- membre substitut
Pauline Dunet	Parent- membre substitut
Karine Flamand	Parent- membre substitut

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance
25 septembre 2023	Séance ordinaire
13 novembre 2023	Rencontre reportée
20 novembre 2023	Séance ordinaire
11 décembre 2023	Rencontre annulée- grève
29 janvier 2024	Séance ordinaire
25 mars 2024	Séance ordinaire
6 mai 2024	Séance ordinaire
3 juin 2024	Séance ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	Juin 2024	Adopté	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Juin 2024	Adopté	Adoption de l'évaluation des résultats et de l'actualisation du plan de lutte 2024- 2025
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Mai 2024	Adopté	
Approbation des contributions financières exigées	Juin 2024	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Juin 2024A	Approuvé	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2024	Approbation	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Septembre 2023	Adoption	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	NA		
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	Juin 2024	Proposition pour l'année suivante	Comité cour d'école et un comité communication
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Septembre 2023	Adopté	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Mars 2024	Complétion du formulaire	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Tous les mois	Information	Info-parents et calendriers mensuels
Transmission de documents à l'intention des parents	À chaque rencontre	Information	
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	S.O.		
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Juin 2024	Consultation effectuée	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Novembre 2024	Approuvé	Un sexologue interviendra en cours d'année
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Mai 2024	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire)	À chaque rencontre	Approuvé en présences et par courriels au besoin	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

ou hors-école)			
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	NA		
Consultation des parents	Tout au long de l'année de façon informelle et par un sondage en Mai 2024	Consulte	Sondage aux parents en lien avec le choix du traiteur de l'année prochaine.
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Mai 2024	Consulte	Sondage aux élèves en lien avec le choix du traiteur de l'année prochaine
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	En début d'année	Est informé	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Juin 2024	Conclut un contrat.	Retour avec le service le Lunch (communication envoyée aux parents)
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	NA		
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Tout au long de l'année	Reçoit, sollicite et surveille	Résolution au CE de juin 2024
Adoption du budget annuel de l'établissement	Juin 2024)	Adopté.	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Plan d'engagement vers la réussite-projet éducatif	Débuté septembre 2024	Information à chaque rencontre	
Adoption de la politique de gestion des retards	Septembre 2024	Adopté	
Adoption de l'acte d'établissement	Septembre 2024	Adopté	

2.3 Résultats obtenus

L'année 2023-2024 a l'école Saint-Émile s'est révélée être une année haute en couleur et en projets.

Le conseil d'établissement a, avec une grande fierté, soutenu l'équipe-école et les parents tout au long de l'année. Les membres du CE ont pris le temps à toutes les rencontres de s'assurer d'une communication optimale des projets, des enjeux rencontrés et des solutions innovantes.

Parmi les faits saillants de l'année, le CE a, entre autres, encouragé les initiatives des enseignants sur différents projets comme :

- Rédaction d'une livre
- Séance de yoga en 2e année
- Financement pour la chorale
- Un dodo à l'école (groupe du 3e cycle)
- Des sorties dans Montréal

Les membres se sont mobilisés lors de la semaine des enseignants et lors de la semaine du service de garde afin de remercier les membres de l'équipe-école pour leurs efforts et leur implication.

Le CÉ a collaboré avec l'OPP. Il a approuvé de nombreuses activités et ressources pour les enfants de tous les niveaux. Une clarification des rôles et responsabilités, ainsi qu'une communication efficiente ont permis aux deux instances de mieux comprendre comment collaborer pour le bien des familles.

Les membres du CÉ se sont assurés de couvrir l'ensemble des sujets à aborder lors de l'année scolaire, et ce, même lors de la période temporaire d'arrêt en hiver dernier.

En sommes, le CÉ a su contribuer au développement de l'organisation et de l'éducation des enfants tout en maintenant un équilibre budgétaire. Nous sommes très fiers de l'année qui vient de passer et nous avons de très beaux projets pour l'année à venir.

Annexes

Ajouter une ou plusieurs annexes contenant tout document que le conseil d'établissement juge pertinent pour compléter l'information de son RA.